CHALAROSE DU FRÊNE: UNE COUPE SANITAIRE EST NÉCESSAIRE FORÊT RÉGIONALE DE BONDY







Suite au diagnostic de Chalarose du frêne réalisé par l'Agence des espaces verts (AEV) de la Région d'Île-de-France et l'Office national des forêts, une coupe de sécurité a lieu de fin mai à fin juin 2020 dans le secteur Est, le long des allées et des lisières de peuplement.

Les frênes montrant des signes de dépérissement vont être retirés. Ils sont situés sur les parcelles forestières 27 et 28 et dans une bande de 30 mètres linéaires de part et d'autre de l'allée du PR de Cosette.

La Chalarose est une maladie difficile à diagnostiquer, sans forcément de signe extérieur de dépérissement. Elle est transmissible très rapidement, uniquement entre frênes. (Les hommes et les animaux ne sont pas concernés par la maladie). La chute de branches, la rupture ou la chute de l'arbre en totalité peuvent survenir à tout moment, notamment en cas de vent.

L'AEV appelle donc à la vigilance et préconise d'éviter la promenade en forêt en cas de vent. Dans tous les cas, il est fortement déconseillé de pénétrer dans le sous-bois.

